

Modalités pratiques

* Les participant-e-s doivent signaler leur participation auprès de leur supérieur hiérarchique un mois avant le début du stage, dernier délai : le lundi 4 mars 2019.

* Les stagiaires s'inscrivent auprès du syndicat organisateur via l'adresse : sud.education53@orange.fr

Modèle pour s'inscrire au stage

A (lieu), le

M. le recteur

s/c du chef d'établissement/

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le 4 avril, à Laval. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

* Les repas seront pris sous forme d'auberge espagnole : chacun apporte à manger et on partage.

* Le stage aura lieu à la maison de quartier d'Hilard, à Laval.

* Début et fin de la formation : 9h-17h

SUD éducation 53

Tél. 06 31 93 62 80 / 02 43 67 17 35

mail : sud.education53@orange.fr

site : www.sudeducation53.fr

Maison des syndicats

15 rue St Mathurin - 53 000 LAVAL



JEUDI 4 AVRIL 2019 à LAVAL

Stage syndical organisé par SUD éducation 53 gratuit, ouvert à toutes et tous les AED



Contenu : les droits et les devoirs des agents de la vie scolaire, le RSST, l'histoire du syndicalisme, les valeurs de SUD et de Solidaires.

Formes du stage : contenu théorique, exercices pratiques...

Intervenants :

- Philippe Terroire et Philippe Chamillard, CPE.
- Arthur Charrier-Nivel et Henrick Jeudy, AED élus en Commission Consultative Paritaire.